

Nouveaux cinémas à Metz : la Ville pose ses conditions

le 30/10/2014 à 05:00 par Gaël CALVEZ.

Un article du Républicain Lorrain

Vu 5897 fois



[À l'avenir, c'est Le Palace qui accueillera le cinéma d'art et essai à Metz. Des travaux de modernisation sont prévus. Photo Gilles WIRTZ.](#)

Le mégacentre commercial Waves ouvre demain à Moulins-lès-Metz sans savoir si son multiplexe géré par Kinopolis verra le jour. Une certitude : c'est au groupe belge ou à CGR que toute l'offre cinéma sur Metz sera confiée.

-
-
-
-
-

La bataille engagée entre les deux grands exploitants de salles de cinéma, le Belge Kinopolis et le Rochelais CGR, devrait théoriquement prendre fin d'ici quelques jours. « Début novembre », avance l'adjoint à la culture de Metz, resté jusqu'à présent assez discret sur le sujet.

L'enjeu est, il est vrai, de taille, puisque l'opérateur retenu verra, évidemment, son projet aboutir. Si c'est Kinopolis, c'est un complexe de six salles (892 places) qui sera construit sur le site de Waves. En revanche, si c'est CGR, ce sont huit salles et 1 630 fauteuils qui verront le jour, toujours à Moulins-lès-Metz, mais dans le secteur dit de la Rotonde, là où se situent Atlas et Fly, en cours de liquidation. Mais aussi, et surtout, l'opérateur retenu se verra confier toute l'offre cinéma de la ville de Metz, l'art et essai inclus.

« Nous avons déjà le projet d'installer 1 000 fauteuils, soit l'équivalent de six à huit salles dans le cadre de Muse, à l'Amphithéâtre, lorsque ces deux opérateurs sont venus se greffer », rappelle Hacène Lekadir. « Nous aurions pu refuser leur projet, mais nous avons préféré l'inclure dans l'offre globale de cinéma à Metz pour qu'ils fassent une proposition qui ne déstabilise ni le Kinopolis de Saint-Julien-lès-Metz ni Muse et dans laquelle le cinéma en centre-ville, à Metz, soit sauvé. »

Dans la pratique, la Ville a donc lancé, en septembre, un appel à projets, à rendre pour la mi-octobre. Trois candidats ont été reçus, parmi lesquels CGR, Kinopolis et un troisième groupe, Ciné Ville, qui n'a finalement pas déposé de projet. Les deux autres ont rendu leur copie en tenant compte du cahier des charges imposé par la Ville. « On a imaginé un projet où l'on récupère le cinéma Palace pour en faire une salle d'art et essai avec un volet animation. On crée une salle d'exposition, une salle d'éducation à l'image et on renforce le partenariat avec les associations », détaille l'adjoint à la culture.

Visiblement, la Ville est allée assez loin dans ses exigences et, qui sait, a su profiter de la rivalité entre les deux grands exploitants de salles de cinéma, pour exiger que tous les salariés des cinémas du centre-ville soient repris et que ce soit l'opérateur, et non la Ville, qui finance la rénovation du Palace estimée à 2,5 M€. L'Ariel, actuel cinéma d'art et essai, qui appartient également à la Ville, devrait quant à lui retourner dans le giron municipal avant de se voir attribuer d'autres fonctions. Mais alors quid de Michel Humbert, figure emblématique du cinéma d'art et essai à Metz, qui dirige toujours les deux cinémas du centre-ville ? « Il a rendu service au cinéma messin et, s'il souhaite avoir un rôle, il pourra l'avoir en discutant avec l'opérateur », affirme Hacène Lekadir.

Reste à savoir, enfin, si tous ces projets sauront trouver leur public. Sur ce dernier point, l'adjoint à la culture se veut extrêmement rassurant : « Une enquête réalisée par la Ville, sur le potentiel de fréquentation, est parvenue aux mêmes constats que les enquêtes effectuées par Kinopolis et CGR : nous avons un déficit par rapport à l'offre cinéma de 800 000 à un million d'entrées potentielles. »

Selon cette enquête, le cinéma d'art et essai, qui réalise aujourd'hui 90 000 entrées, pourrait, avec « un cinéma rénové et moderne », doubler son potentiel et réaliser 200 000 entrées. Muse pourrait, de son côté, tabler sur 400 000 à 450 000 entrées et le « sud messin » sur 400 000 entrées. Sur le site de Waves ou sur celui de la Rotonde, mais pas les deux.

La Ville de Metz a fixé diverses obligations à l'exploitant, notamment concernant la sauvegarde du cinéma en centre-ville.

C'est le 17 novembre que la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) désignera l'exploitant qui verra son projet aboutir dans le sud messin et gèrera toute l'offre cinéma sur Metz.

« Nous avons un déficit sur l'offre cinéma de 800 000 à un million d'entrées potentielles »

Gaël CALVEZ